

Remplir au stylo bille Feuillet à conserver par le club

Fiche d'inscription

Photo

Espace Maurice Niles

11, rue du 8 Mai 1945 - 93000 BOBIGNY Tél. : 01 48 30 37 39 - Fax : 01 48 30 99 11

E-mail: accueil@acbobigny.com Site internet: www.acbobigny.com

Saison:Section:										
Adhérent	☐ Ancien	□ Nouveau	☐ Membre	Dirigeor	nt 🖵 End	☐ Encadrant				
Nom de l'adhérent	,	P)rénom :		Sexe	: F • M •				
Né(e) le :	·	Lieu de naiss	5ance :	nalité:						
Profession:		Autres sectio	ons : oui 🗖 non 🕻	🛚 Si oui, laquelle	©:					
Adresse:					Appt 1	V° :				
Code Postal:	Ville:		€-mail :	:						
Tél. Domicile :		Tél. Port. :		Tél. Travail	:					
N° de sécurité Soci	ale:			Allergies éventue	alles :					
Personne à préveni	r en cas d'urgence	(Nom et Tél.) :								
		Autorisc	ation Parent	<u>ale</u>						
Je soussigné			Père Mère	Tuteur légal, qu	itorise :					
 mon enfant à s'in 				9						
 Les dirigeants de 					☐ oui	□ non				
 Les dirigeants de 					☐ oui	\Box non				
• L'A.C.BOBIGNY à	•									
pour une diffusion s	sur différents supp	orts de commun	ication, site intern	et du club	☐ oui	□ non				
□ J'a	i bien pris connais	sance des règle	es principales au	règlement intérie	eur (voir verso)					
Fait à Bobigny, le .				Signature Précéde	ée de la mention «	« lu et approuvé »				
L'adhérent	Le père, la mère, le responsable légal									
	Cad	re réservé	au bureau c	de section						
Licence Fédérale	□ oui □	non Assura	ance complément	aire individuelle	(3€) □ 0	oui 🗖 non				
Cotisation A	Issurance club MMA	Bon CAF Pass	oort Bon ANCV	CE Réduct	tion Club R	estant à payer				
Paiement =	1 CB : 🖵 er	n Chèque (nom	n de la banque)	:	Espèce (somm	ne):				
🕽 Chèque N° :	Montant:	🗖 Chèque N° :	Mon	tant:	Reçu N° :					
🗖 Chèque N° :	Montant :	🗖 Chèque N° :	Mon	tant:						
☐ Photo(s) ☐ Envelo	ppe(s) 🗖 Certifical	médical								

Aïkido - Athlétisme - Badminton - Basketball - Boxe française, Kick-Boxing - Capoeira - Danse modern' Jazz - Escalade montagne - Escrime - Gymnastique Haltéro musculation - Handball - Hockey subaquatique - Judo, Jujistu Brésilien - Karaté - Natation - Plongée - + 50 ans - Tennis - Tennis de table - Triathlon - Volley-ball



Feuillet à conserver par la section

Fiche d'inscription

Photo

Espace Maurice Niles

11, rue du 8 Mai 1945 - 93000 BOBIGNY Tél. : 01 48 30 37 39 - Fax : 01 48 30 99 11

E-mail: accueil@acbobigny.com Site internet: www.acbobigny.com

2	saison:		Sec	tion:						
Adhérent	☐ Ancien	□ Nouveau □ Ma				1 Dirigeant	☐ €ncc	☐ Encadrant		
Né(e) le :		Prénom :				Nationalité	:			
Adresse:						•••••	Appt N°	° :		
Tél. Domicile :		Tél. Port. :								
	ociale: enir en cas d'urgence				_					
		<u>Auto</u>	risatic	n Parent	<u>ale</u>					
mon enfant à sles dirigeants dles dirigeants dL'A.C.BOBIGNY	'inscrire à la section de la section à faire l de la section à transp à prendre et à utilisa n sur différents supp	nospitaliser porter mon er les photo	mon enf enfant er os et vidé	ant en cas de 1 voitures par 1 os de mon e	de l'f e besoin ticulières nfant	Ithétic Club de 5.		□ no	on	
	J'ai bien pris connais	ssance des	règles pr	incipales au	règleme	ent intérieur (v	oir verso).			
Fait à Bobigny, le									rouvé »	
	Cad	lre réser	vé au	bureau c	de sec	tion				
Licence Fédérale □ oui □ non Assurance complémentaire individuelle (3€) □ oui □ non							non			
Cotisation	Assurance club MMA	Bon CAF F	ossport	Bon ANCV	Œ	Réduction (Ilub Re	stant à	payer	
Chèque N° :	□ (B :	🗖 Chèque 🗖 Chèque	; N° :	Mon	itant:	🗖 Reçu				



Feuillet à conserver par l'adhérent

Fiche d'inscription

Photo

Espace Maurice Niles

11, rue du 8 Mai 1945 - 93000 BOBIGNY Tél. : 01 48 30 37 39 - Fax : 01 48 30 99 11

E-mail: accueil@acbobigny.com Site internet: www.acbobigny.com

Saison:Section:										
Adhérent	☐ Ancien	□ Nouveau □ Membre □ Dirigeant				☐ €ncac	☐ Encadrant			
Nom de l'adhérent ;	;	Prénom :					Sexe :	F	$\wedge \Box$	
Né(e) le :	······/	Lieu de naissance :					:			
Profession:		Autres s	sections :	oui 🗖 non 🖫	⊇ Si ou	i, laquelle :				
Adresse:							Appt N°	:		
Code Postal:	Ville:			E-mail :	:					
Tél. Domicile :		Tél. Port. :								
N° de sécurité Socio	ale:				Allergie	s éventuelles :				
Personne à prévenir	r en cas d'urgence	(Nom et T	él.) :							
		Auto	risatia	n Parent	<u>ale</u>					
Je soussigné			ſ	Pàre Màre	Tuteur l	énal autorise	>. •			
mon enfant à s'ins										
• Les dirigeants de							Doolgiiq.		DΠ	
• Les dirigeants de							□ o∪i		ON.	
• L'A.C.BOBIGNY à 1	prendre et à utilise	er les photo	os et vidé	os de mon e	nfant					
pour une diffusion s	ur différents supp	orts de con	nmunicatio	on, site intern	net du cli	Jb	□ oui		ON	
☐ J'ai	bien pris connais	sance des	règles pr	incipales au	règleme	nt intérieur (vo	oir verso).			
Fait à Bobigny, le					Signati	Jre Précédée de l	a mention « lu	et appi	OUVÉ »	
L'adhérent										
	Cad	lre rése	rvé au	bureau c	de sec	tion				
Licence Fédérale	oui 🗖	non f	Assurance	complément	aire ind	viduelle (3€)	☐ oui		non	
Cotisation As	ssurance club MMA	Bon CAF I	Passport	Bon ANCV	C€	Réduction Cl	ub Rest	ant à	payer	
Paiement 🗆	CB : ☐ e1	n Chèque	(nom de	la banque)		[] Fsnà	re (somme) .		
1 Chèque N° :		•		•		·			• • • • • •	
1 Chèque N° :						_				
<u> </u>	IV IOI ICOI IC	- Cheque	✓ IV		ICOII IL	•••••				
☐ Photo(s) ☐ Envelop	ope(s) 🗖 Certifical	t médical								

Règles principales relatives au règlement intérieur du club omnisports

L'adhésion à l'Athélitic club de Bobigny implique l'approbation des statuts du club omnisports et de son règlement intérieur, consultables au siège social. Elle implique aussi des droits et des devoirs.

Règles principales relatives à l'article sur les inscriptions :

- L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu au centre de médecine du sport ou chez un médecin, et du règlement de la cotisation annuelle.
- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
- Nous prenons en charge votre enfant, mais il n'est sous notre responsabilité que lorsque vous l'avez confié à l'entraîneur ou au dirigeant de la section mandaté par le club Omnisports.

Vous devez donc vous assurer de la présence de l'un de ces deux responsables et ne remettre votre enfant qu'à l'un d'eux.

En cas d'absence des dirigeants désignés ci-dessus 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est considérée comme annulée.

La responsabilité de l'Athlétic Club de Bobigny et de ses dirigeants s'arrêtant à la fin du cours, vous devez reprendre en charge votre enfant à l'heure précise de fin d'entraînement.

Règles principales relatives à l'article sur la procédure disciplinaire :

Une bonne tenue, le respect des personnes, du matériel, des statuts et du règlement intérieur sont de règle au sein du club omnisports. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite et/ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, ainsi que par le non respect des statuts et du règlement intérieur pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu.

Règles principales relatives à l'article sur l'adhésion :

En adhérant à notre club omnisports, vous serez couvert par l'assurance de la fédération, dont vous dépendez, si vous faites des compétitions.

Si vous ne faites pas de compétitions, vous serez couvert par notre responsabilité civile pour les seuls accidents occasionnés par un tiers ou que vous occasionnerez à un tiers.

Attention, l'assurance responsabilité civile n'est pas une mutuelle.

C'est pourquoi nous sommes tenus de vous informer de votre réel intérêt à souscrire une assurance complémentaire « individuelle accident ». Ce contrat a pour objet de proposer des garanties forfaitaires, en cas de dommage corporels (remboursement de soin sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance décès, invalidité permanente, frais de transport et de rapatriement), par accident, indépendamment de toute responsabilité civile.

En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgences, et, si nécessaire l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital dont relève son état.

Règles principales relatives à l'article 10.1 sur la communication :

Le club omnisports est autorisé à prendre des photos et à filmer les adhérents à l'occasion des activités et manifestations sportives auxquels ils participent et à les publier dans son bulletin d'information et sur son site internet.